



Compte-rendu

Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **28 février 2019**

Organisée par **Le Maire**

Participants

BARBIN Régine
BONNARD Jean-Claude
BORGEY Joël
CARLET Nadine
CHARBONNIER Robert
COMTE Estelle
CORDIER Alain
CORMIER Philippe
DELABEYE Thierry
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
FAURE-LOMBARD Catherine
FRIOT Pierre Yves
GROS Gilbert
LABULLY Guillaume
MARECHAL Pierre
NAUX Nelly
PARAVY Jean-Claude
PASQUALINI Marie-Hélène
PICARD Marie-France
POLAUD Daniel
PRIMARD Joël
PULLIAT Lucie
REVEL Daniel
ROBERT Agnès
ROSSI Thomas

Pouvoirs

BAVUZ Michel, pouvoir à PRIMARD Joël
GODELLE Claudine, pouvoir à ROBERT Agnès
KIJEK Muriel, pouvoir à FAURE-LOMBARD Catherine
KREBS Jean-Marie, pouvoir à PARAVY Jean-Claude
PACCARD Joëlle, pouvoir à PICARD Marie-France

Absents/excusés

AVRAIN Nicolas
BAVUZ Romain
BON Frédérique
BRUNET Cécile
GROS Pascal
LAURENT Cédric
MOLLARD Laure
PASCAL Christine
PERROUD Régis
RIVE Franck

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **Jeu**di 11 avril 2019

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente	2
1.2 C.D.G. 73 : Adhésion au service de prévention des risques professionnels	2
1.3 C.D.G. 73 : Mise en place d'un service de conseil en droit des collectivités	3
1.4 Adhésion partielle au CNAS (un agent)	3
1.5 Proposition d'une offre « santé » à la population de la Commune	3
1.6 Rézo lire	3
1.7 Critérium du Dauphiné Libéré	3
1.8 Autres dossiers en cours des communes déléguées	4
2. Compte rendu des commissions municipales	4
2.1 Commission mixte Affaires scolaires et jeunesse (Marie-France PICARD & Nadine CARLET)	4
2.2 Commission Vie Associative (Jean-Marie KREBS)	4
2.3 Commission Environnement et développement durable (Claudine GODELLE)	5
2.4 Commission Travaux et Bâtiments (Daniel POLAUD & Philippe CORMIER)	5
3. Intercommunalités	6
3.1 Communauté de Communes Val Guiers (CCVG)	6
3.2 Syndicats Intercommunaux	6
3.2.1 SICTOM du Guiers	6
3.2.2 SDES	6
4. Questions diverses	6
4.1 Règlement RIFSEEP	6
4.2 Pré Diagnostic de la Poste : Aide à la dénomination et numérotation des voies	6
4.3 Information sur la mutualisation des CCAS	7
4.4 Situation d'un commerce	7
4.5 Calendrier du Conseil	7

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
 C.D.G. 73 : Adhésion au service de prévention des risques professionnels
 C.D.G. 73 : Mise en place d'un service de conseil en droit des collectivités
 Adhésion partielle au CNAS (un agent)
 Proposition d'une offre « santé » à la population de la Commune
 Rézo lire
 Critérium du Dauphiné Libéré
 Autres dossiers en cours des communes déléguées
 Premier compte rendu des commissions municipales
 Compte rendu des commissions intercommunales
 Questions diverses :
 Situation d'un commerce
 Pré Diagnostic de la Poste : Aide à la dénomination et numérotation des voies

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(Pour mémoire)

1.2 C.D.G. 73 : ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Commune de St Genix-sur-Guiers adhérerait au service de prévention des risques professionnels proposé par le Centre de Gestion, qui l'avait notamment aidé à élaborer le document unique en début de mandat. Ce concours s'est avéré très utile et il est proposé de renouveler cette adhésion en tant que St Genix-les-Villages. Le coût pour la commune, vu la taille de ses effectifs, serait de 200 € par an. Le moment venu, il conviendra de réviser le document unique et de l'élargir à cette occasion à l'ensemble de la commune nouvelle.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité



1.3 C.D.G. 73 : MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE CONSEIL EN DROIT DES COLLECTIVITES

Le Centre de Gestion de la Savoie propose un nouveau service de conseil en droit, en s'appuyant sur les compétences existant au CDG du Rhône. Le coût du service serait entre 2 600 et 2 700 € pour notre taille de commune.

En matière juridique, outre les cas de recours à un avocat, nous bénéficions actuellement du concours de l'AGATE (ex-ASADAC) qui apporte une aide opérationnelle.

Compte tenu de l'existant et du manque de recul sur le service proposé par le CDG73, la municipalité propose au conseil de ne pas adhérer à ce stade au service proposé.

Cette proposition est adoptée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 ADHESION PARTIELLE AU CNAS (UN AGENT)

L'action sociale en faveur du personnel peut être assurée directement par la commune ou par l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (association loi de 1901).

St Maurice de Rotherens adhérerait au CNAS pour son agent, pas Grésin ni St Genix-sur-Guiers.

Pour le maintien des droits acquis de l'agent transféré, il est proposé de délibérer pour l'instant pour une adhésion partielle limitée au personnel de la commune déléguée de St Maurice et d'étudier au cours de l'année l'harmonisation de l'action sociale pour l'ensemble du personnel communal.

L'adhésion s'élèverait à 207 € pour 2019.

La proposition est retenue

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 PROPOSITION D'UNE OFFRE « SANTE » A LA POPULATION DE LA COMMUNE

Le maire indique avoir été approché par la Compagnie d'assurance AXA pour développer, avec l'aval de la collectivité, une offre promotionnelle Santé communale en direction prioritairement des administrés non couverts par une complémentaire.

Après discussion au sein de la municipalité (réunion des maires et adjoints du 21 février) il n'est pas proposé de donner suite à cette démarche commerciale particulière, de multiples offres existant d'organes privés ou mutualistes entre lesquels la commune n'a pas à intervenir.

Après discussion, le conseil adopte cette position et décide de ne pas donner suite à cette offre que l'assureur a toute liberté pour développer.

1.6 REZO LIRE

La mise en réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard est animée par un Comité des maires devenu le COPIL Rezo Lire, qui s'est réuni le 17 janvier dernier, pour débattre de la mise en œuvre des actions communes et des principes de tarification (gratuité ou cotisation).

Les conclusions de ce COPIL passent par deux délibérations des communes membres :

- une délibération mandatant le SMAPS pour porter les demandes de subventions du réseau
- une délibération portant sur l'harmonisation des conditions d'accès et de prêt des bibliothèques du réseau.

La nouvelle tarification est exposée et le Conseil décide de l'adopter, ainsi que chacune des délibérations proposées. L'entrée en vigueur sera calée sur le calendrier retenu par le réseau.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 CRITERIUM DU DAUPHINE LIBERE

Le maire rappelle que la commune avait été approchée pour accueillir le départ d'une étape du critérium du Dauphiné et qu'une visite sur place avait eu lieu avec Bernard Thévenet.



La commune a accueilli favorablement cet évènement, soucieuse d'en valoriser le rayonnement local. Le départ concerné est celui de la 7^{ème} étape du samedi 15 juin 2019.

Si la décision officielle ne sera rendue publique que le 25 mars, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de la Région à Lyon, l'organisateur (ASO) comme la commune souhaitent avancer sans attendre dans l'organisation de cet évènement.

Deux réunions préparatoires sont prévues :

- une réunion « communication » avec tous les partenaires à associer, au premier rang la CCVG et l'Office de Tourisme, mais aussi les institutions, associations et clubs pertinents, prévue le 13 mars à 10h.
- une réunion « technique » proposée le mercredi 27 mars, en groupe restreint le matin sur place, puis en réunion élargie l'après-midi (14h30), avec les élus et services, la gendarmerie, TDL, les Pompiers...

Indépendamment de cette organisation, ce partenariat repose sur une convention à passer avec l'organisateur, dont les conditions financières sont connues depuis l'origine.

Une participation de 25 000 € HT soit 30 000 € TTC est demandée. La Communauté de Commune, pleinement associée à l'évènement, en prendra la moitié en charge et il est possible que la Région puisse nous aider.

La convention à passer est présentée et le Conseil autorise le maire à la signer.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 AUTRES DOSSIERS EN COURS DES COMMUNES DELEGUEES

Robert Charbonnier indique que le PLU révisé et arrêté de Grésin est soumis actuellement aux « personnes publiques associées » : dans ce cadre, il a été examiné par le Comité SCoT du SMAPS, qui a fait des observations qui entraîneront quelques modifications de zonage (prise en compte des derniers permis délivrés notamment) et compléments de dossier.

2. Compte rendu des commissions municipales

2.1 COMMISSION MIXTE AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE (MARIE-FRANCE PICARD & NADINE CARLET)

La Commission mixte s'est réunie le 13 février.

Elle a comparé les modes de fonctionnement des Ecoles de St Genix et du SI du Mont Tournier.

Elle a fait le point du CMJ et des possibilités d'élargissement lors du prochain mandat : démarche à voir en contact avec l'école primaire de Champagneux (14 enfants concernés).

Elle a enfin fait le point des structures en lien avec la compétence communale : CCVG pour l'enfance (Plan Mercredi...) et Collège (CA et rentrée).

Compte rendu plus détaillé à venir.

2.2 COMMISSION VIE ASSOCIATIVE (JEAN-MARIE KREBS)

La Commission s'est réunie le 15 février (compte-rendu en ligne).

L'objectif cette année est de mettre en place progressivement une politique commune dans les trois communes déléguées. Cela concerne le système de subventionnement des associations, les locations de salles (règlements et tarifications) et le calendrier des animations. Il a été décidé de réunir les trois commissions ensemble pendant la durée de la mise en place.

Le dossier de demande de subvention sera adressé aux associations, la commission examinera les demandes reçues le 24 avril.

Ont été également évoqués les dossiers d'actualité dont certains sont soumis par ailleurs au conseil (Gymnase, Bibliothèque et RézoLire, Critérium du Dauphiné...

A signaler les manifestations culturelles programmées :

- Jeudi 14 Mars à 20 h : « Ca commence, mais ça doit finir à la fin » (Tout public)
- Jeudi 23 Mai en journée : « Voyages » (Scolaires)



Enfin, il convient de confirmer les subventions aux associations retardataires, décidées en octobre par le Conseil municipal de St Genix-sur-Guiers, délibération qui n'avait pu être exploitée au dernier trimestre. Le Conseil adopte cette proposition. Ces trois subventions au titre de 2018 pourront être versées.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.3 COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (CLAUDINE GODELLE)

La Commission s'est réunie le 18 février (compte-rendu en ligne).

Elle a posé les bases de l'action d'une telle commission mise en place : les problèmes environnementaux concernent tout le monde, la commune a un rôle d'exemplarité et de sensibilisation de la population à ce qui peut être fait à notre niveau.

Il a été décidé de réaliser d'abord un état des lieux des pratiques dans tous les domaines affectant l'environnement

L'idée est de construire une sorte de « cahier des charges » environnement pour aborder les diverses décisions à prendre, afin d'introduire chaque fois une vision par le « prisme » environnemental avant de conclure.

Les échanges devront permettre d'enrichir les dossiers et il conviendra de créer un lien avec les habitants.

Prochaine réunion le 15 avril à St Maurice.

2.4 COMMISSION TRAVAUX ET BATIMENTS (DANIEL POLAUD & PHILIPPE CORMIER)

Les Commissions se sont réunies les 26 janvier et 20 février (comptes rendus en ligne).

En janvier, il s'agissait d'une réunion anticipée consacrée au fleurissement. Il a été décidé de modifier les plantations pour plus de vivaces (recommandation jury concours) et moins d'annuelles.

5 fournisseurs ont été consultés, 3 ont répondu : Annuelles : Debauge et François ; Vivaces : Cholat. Le Conseil donne son aval pour retenir Debauge et Cholat.

En février, les commissions ont fait le tour des bâtiments des trois commune déléguées :

Ont été évoqués les travaux à réalisés suivants, dont certains en urgence :

Abattage de deux arbres Place des Tilleuls devenus dangereux avec remplacement (devis Paccard et Artemis – Paccard retenu), abattage d'un arbre au Pont Rouge

Enrobage chemin piétonnier Lotissement Le Camelin (devis Eiffage et SN Monin – SN Monin retenu)

Eclairage Public : devis SPIE d'un montant de 52 596 € TTC (3 communes déléguées) pour remplacement luminaires et armoires dans le cadre économie d'énergie. Demande de subvention à faire pour la DETR et le SDES.

Sur la demande de subvention :

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Salle polyvalente : mises aux normes électriques suite contrôle - devis ITELEC retenu

Ecole maternelle : réfection et peinture salle motricité et ½ classe Lutins

Traçage Parking MSP – Place des tilleuls, passage piétons et parking handicapés

Suite Agenda PMR

Réfections voiries et travaux projetés Parkings Ruelle du Centre, Rue Villa des Pins. Réunion le 19 mars

Local MDA – Gymnase

Réfection du Clocher de Grésin : devis Bellemin 78 440 € HT- subventions Région (20.000 €) et FDEC (en attente)

Réfection Pont du Truison route d'Urice (devis Perrouse 8 970 € + balustrade ?)

Façade Eglise de St Maurice. Consultation en cours. Subvention FDTP + Région

Changement saleuse pour St Maurice (avec département) ?

Transformation aire de Jeux St Maurice



3. Intercommunalités

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS (CCVG)

Commission Tourisme du 25 février 2019

Analyse des fiches d'actions de la stratégie de développement touristique du Pays du Lac d'Aiguebelette.

Commission Transport Scolaire du 5 mars 2019

Ordre du jour à définir

Commission Finances du 12 mars 2019

- Compte administratif
- Débat d'orientation budgétaire

Conseil Communautaire du 19 mars 2019

Ordre du jour à définir

3.2 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.2.1 SICTOM du Guiers

Les travaux d'installation des conteneurs semi-enterrés à la Forêt se déroulent comme demandé pendant les vacances scolaires.

3.2.2 SDES

3.2.2.1 Modification des statuts

Le SDES est amené à faire évoluer ses statuts : changement de siège, évolution des adhérents avec les communes nouvelles créées, élargissement des compétences optionnelles.

Les communes membres sont appelées à délibérer sur cette évolution des statuts. Le conseil adopte la délibération proposée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4. Questions diverses

4.1 REGLEMENT RIFSEEP

Le transfert des personnels à la commune de St Genix-les-Villages implique d'élargir le règlement instituant le « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (dit RIFSEEP).

Le Comité Technique du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie a émis un avis favorable unanime à cette révision.

Le conseil municipal décide de l'adopter, afin que les personnels transférés puissent effectuer leur droit d'option.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.2 PRE DIAGNOSTIC DE LA POSTE : AIDE A LA DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES

La Poste a fait un « pré diagnostic » sur la qualité de l'adressage au sein de la commune nouvelle.

Chaque commune d'origine ayant récemment généralisé la numérotation des voies et l'apposition de plaques indicatives, la situation est globalement qualifiée de « très bonne ».

Le détail fait toutefois état de « voies strictement homonyme » et de quelques « défauts de numérotation ».

La Poste propose de prolonger cette analyse par un rapport d'audit et de conseil et un nouveau projet d'adressage. Il s'agit d'une proposition commerciale (les devis vont de 2 à 6 000 €).



Compte tenu du faible nombre de problèmes à résoudre, il n'est pas proposé de donner suite à cette offre mais de renvoyer le traitement de cette question à la Commission Voirie.

4.3 INFORMATION SUR LA MUTUALISATION DES CCAS

A la demande du maire, Catherine Faure-Lombard fait le point de la démarche d'audit du rapprochement des établissements des deux CCAS de St Genix et du Pont. L'idée est d'aller vers une plateforme gérontologique de ressources.

Un nouvel auditeur prend le relai du premier bureau d'étude qui a déposé le bilan.

L'échéancier possible conduirait à la création d'un CIAS d'ici l'été pour une mise en place en fin d'année pour le nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) en 2020.

Robert Charbonnier rend compte d'une rencontre avec la Fédération des ADMR, qui est ouverte aux formules de coordination à mettre en place.

4.4 SITUATION D'UN COMMERCE

Le Maire fait état de la décision du dernier boucher de quitter St Genix, décision qui suscite légitimement un certain émoi dans la population. Quand la municipalité l'a appris, le maire a pris l'initiative de rencontrer l'intéressé qui n'avait pas alerté la commune. Il s'agit d'une propriété privée, louée à un commerçant privé. La commune avait décidé lors de la démolition de l'immeuble Landrin, de réserver une possibilité de rétrocession pour permettre la modernisation du laboratoire pour assurer la pérennité du commerce.

Le maire a rencontré le propriétaire qui a accepté de réduire son prix de vente, compte tenu des travaux à faire, il a donné toutes indications sur les services pouvant accorder une aide publique au maintien et à la modernisation du commerce (SMAPS et Région), mais manifestement le commerçant avait déjà décidé de partir au Bourget.

Il convient d'essayer aujourd'hui de rebondir sur cette affaire : la chargée de mission du SMAPS et la Chambre des Métiers ont été sollicités pour rechercher les conditions d'installation d'un nouveau commerçant.

4.5 CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaine réunion du Conseil prévue à 20h le :

Jeudi 11 avril (Budget)

Séance levée à 21 h 35